



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE L'ÉLECTRICITÉ  
ET DU GAZ DE L'EURE

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade  
Année 2021**

**CADRE D'EMPLOIS des INGENIEURS TERRITORIAUX**

Accès au grade d'Ingénieur Principal

Le Président du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux,

**ARRETE**

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade d'Ingénieur Principal pour l'année 2021 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
<b>Mme GIRARD Mathilde,</b> <i>Ingénieur territorial</i> <i>Echelon : 04</i> <b>par ancienneté</b>	1	<b>01/05/ 2021</b>

Total promouvables : 1  
Nombres d'hommes : 0  
Nombre de femmes : 1

Total promus : 1  
Nombres d'hommes : 0  
Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.  
*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télécours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par télé versement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Guichainville, le 7 mai 2021

Le Président,

Xavier HUBERT



ZAC du Long Buisson  
12, rue Concorde  
27 930 Guichainville

Adresse postale :  
CS 30289  
27 002 Evreux Cedex

Tel : 02 32 39 82 00  
Fax : 02 32 39 82 11

[siege27-direction@siege27.fr](mailto:siege27-direction@siege27.fr)

[www.siege27.fr](http://www.siege27.fr)

SIRET : 252 701 974 00021



Certifié ISO 9001 depuis 2006



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE L'ÉLECTRICITÉ  
ET DU GAZ DE L'EURE

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade  
Année 2021**

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX**

Accès au grade d'**Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe**

Le Président du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure,  
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la  
fonction publique territoriale,  
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

**ARRETE**

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade d'Adjoint Administratif territorial  
Principal de 2ème classe pour l'année 2021 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
<b>Mme CARRIER Françoise, adjoint administratif territorial Echelon : 09 par ancienneté</b>	1	<b>01/05/ 2021</b>

Total promouvables : 1  
Nombres d'hommes : 0  
Nombre de femmes : 1

Total promus : 1  
Nombres d'hommes : 0  
Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le  
présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir  
devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de  
sa notification.  
*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours  
citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure,  
par télé versement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Guichainville, le 7 mai 2021

Le Président,

Xavier HUBERT



ZAC du Long Buisson  
12, rue Concorde  
27 930 Guichainville

Adresse postale :  
CS 30289  
27 002 Evreux Cedex

Tel : 02 32 39 82 00  
Fax : 02 32 39 82 11

[siege27-direction@siege27.fr](mailto:siege27-direction@siege27.fr)

[www.siege27.fr](http://www.siege27.fr)

SIRET : 252 701 974 00021



Certifié ISO 9001 depuis 2006